

# Chalette



Chalette  
sur-Loing

## Place Commune



**LE CENTRE AQUATIQUE  
CLAUDE-BLIN A OUVERT  
SES PORTES !**

# L'humain d'abord !



Les résultats obtenus par l'ensemble des candidats de la Gauche à l'élection présidentielle témoignent de la volonté populaire pour une alternative à l'austérité, pour une société plus juste, plus solidaire, plus humaine et pour un monde de paix.

C'est un évènement politique considérable. Le peuple a exprimé son choix clair d'une Gauche combative, en accord avec les valeurs de redistribution des richesses, de progrès social et d'humanité. Ce choix s'est largement exprimé à Chalette.

## Ne plus subir !

Ceci confirme que la population chalettoise est une population qui ne veut pas subir, qui ne veut plus subir, qui a des attentes et des besoins. Ce score est une promesse pour l'avenir, un socle sur lequel on peut construire les **jours heureux**.

Les Chalettois l'ont formulé dans les urnes : ils aspirent à une société de progrès tournant le dos au chômage et à la précarité, une société où l'argent n'est plus roi mais où l'humain prime, où les droits et les acquis sociaux ne sont pas bafoués, une société où la fraternité et la solidarité s'expriment avec une véritable démocratie citoyenne.

Mais attention ! Cela ne doit pas nous empêcher d'être vigilants au vu du score réalisé par l'extrême droite, la propulsant de nouveau au second tour de l'élection présidentielle, score encore plus important que celui de 2017.

## Une autre organisation de la société

Il y a danger pour la paix et une réelle menace pour cette justice sociale et cette démocratie que l'on désire tant. On ne doit pas se laisser entraîner dans la haine et le repli. C'est pour cette raison que la Ville s'engage au quotidien dans la création d'actions municipales de solidarité de proximité en direction des publics les plus vulnérables, nos aînés, nos jeunes, et ce, sans exclure un seul quartier. Rompre l'isolement, créer des liens intergénérationnels et inter-quartiers, promouvoir une autre organisation de la société fondée sur la citoyenneté, la fraternité et l'équité, améliorer les rapports humains et lutter contre l'individualisme, l'isolement, voilà ce à quoi la Ville attache du prix. Nous avons besoin d'engagements citoyens pour défendre l'intérêt du peuple.

**C'est le sens que nous donnons aux festivités à Chalette l'été prochain, que nous souhaitons construites par tous** (voir page 10).

Ainsi, à Chalette, il faut continuer dans les voies du rassemblement pour construire ensemble cette transition sociale, solidaire, respectueuse de la diversité et des attentes de notre territoire avec, au cœur de Chalette, **l'humain d'abord**.

**Franck Demaumont**  
maire de Chalette-sur-Loing

## SOMMAIRE

- Actualité** 3
  - Élection présidentielle : les résultats à Chalette
- Hôtel de Ville** 4
  - 1607 heures : comment seront-elles appliquées à Chalette ?
- Ici et là** 5
  - La Maison de la nature et de l'eau accueille le Wifi territorial
  - Plan de relance Hutchinson : le maire interpelle l'État !
  - SMIRTOM : du changement dans les collectes
- Centre aquatique** 6-7
  - Le centre aquatique Claude-Blin est ouvert depuis le 25 avril
- Portrait d'élus** 8
  - Musa Öztürk, adjoint à l'urbanisme
- En images** 9
  - Avril à Chalette
- Culture** 10
  - Fête des voisins : le retour !
  - Fête de Chalette 2022 : volontaires bienvenu-e-s !
- Coups de cœur de la médiathèque** 11
- Vie associative** 12
  - Nouveau : un club photo à Chalette
- Sports et loisirs** 13
  - Un service municipal des sports tout terrain !
- Libre expression** 14
- Côté clubs** 15
  - Canal plus et Parc des Princes pour l'USC football
  - 200 participants pour le championnat du Loiret de BMX
- À l'affiche** 16



**Chalette** Place Commune

Magazine réalisé par le Service communication de la ville de Chalette-sur-Loing  
CS 10047  
45125 Chalette-sur-Loing cedex  
contact.communication@ville-chalette.fr  
Directeur de la publication : Franck Demaumont  
Rédaction : S. Massé, P. Avezard  
Correctrice : Nicole Bedez  
Graphiste : P. Weber  
Impression : Imprimerie Leloup  
Villemandeur



Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

## ACTUALITÉ

# Élection présidentielle : les résultats à Chalette

## 1<sup>er</sup> tour (scrutin du 10 avril 2022)

Sur les 7 365 électeurs inscrits à Chalette, 4 501 (61,11 %) se sont déplacés aux urnes pour le premier tour, ce qui donne un taux d'abstention de presque 39 %. 43 bulletins nuls, 77 blancs : 97,33 % de suffrages exprimés.

BUREAU	STATS	N. ARTHAUD	F. ROUSSEL	E. MACRON	J. LASSALLE	M. LE PEN	E. ZEMMOUR
01 HÔTEL DE VILLE	Inscrits : 646 Votants : 356 (55,11 %) Exprimés : 344 (96,63 %)	5 (1,45 %)	8 (2,33 %)	57 (16,57 %)	7 (2,03 %)	92 (26,74 %)	19 (5,52 %)
02 ÉCOLE CLAUDEL	Inscrits : 495 Votants : 339 (68,48 %) Exprimés : 327 (96,46 %)	2 (0,61 %)	25 (7,65 %)	67 (20,49 %)	3 (0,92 %)	84 (25,69 %)	24 (7,34 %)
03 CENTRE ARAGON	Inscrits : 634 Votants : 435 (68,61 %) Exprimés : 430 (98,85 %)	7 (1,63 %)	18 (4,19 %)	117 (27,21 %)	13 (3,02 %)	81 (18,84 %)	26 (6,05 %)
04 REST. SCOL. LANCY	Inscrits : 733 Votants : 477 (65,08 %) Exprimés : 461 (96,65 %)	2 (0,43 %)	15 (3,25 %)	98 (21,26 %)	10 (2,17 %)	143 (31,02 %)	27 (5,86 %)
05 COLLÈGE PICASSO	Inscrits : 522 Votants : 332 (63,60 %) Exprimés : 323 (97,29 %)	2 (0,62 %)	12 (3,72 %)	77 (23,84 %)	0 (0,00 %)	94 (29,10 %)	20 (6,19 %)
06 MATERNELLE COSSON	Inscrits : 712 Votants : 502 (70,51 %) Exprimés : 490 (97,80 %)	2 (0,41 %)	16 (3,27 %)	118 (24,08 %)	12 (2,45 %)	158 (32,24 %)	37 (7,55 %)
07 FOYER DUCLOS	Inscrits : 680 Votants : 367 (53,97 %) Exprimés : 355 (96,73 %)	0 (0,00 %)	7 (1,97 %)	76 (21,41 %)	5 (1,41 %)	81 (22,82 %)	9 (2,54 %)
08 ÉCOLE MOINEAU	Inscrits : 765 Votants : 482 (63,01 %) Exprimés : 472 (97,93 %)	5 (1,06 %)	16 (3,39 %)	125 (26,48 %)	6 (1,27 %)	104 (22,03 %)	23 (4,87 %)
09 MAISON DES ASSOCIATIONS	Inscrits : 734 Votants : 439 (59,81 %) Exprimés : 429 (97,72 %)	1 (0,23 %)	17 (3,96 %)	87 (20,28 %)	3 (0,70 %)	103 (24,01 %)	18 (4,20 %)
10 SALLE PIERRE PERRET	Inscrits : 733 Votants : 368 (50,20 %) Exprimés : 354 (96,20 %)	3 (0,85 %)	10 (2,62 %)	58 (16,38 %)	6 (1,69 %)	49 (13,84 %)	10 (2,82 %)
11 SALLE POLYV. MAKEBA	Inscrits : 711 Votants : 404 (56,82 %) Exprimés : 395 (97,77 %)	4 (1,01 %)	9 (2,28 %)	74 (18,73 %)	9 (2,28 %)	92 (23,29 %)	18 (4,56 %)
<b>TOTAL</b>	Inscrits : 7 365 Votants : 4 501 (61,11 %) Exprimés : 4 380 (97,33 %)	<b>33 (0,75 %)</b>	<b>153 (3,49 %)</b>	<b>954 (21,78 %)</b>	<b>74 (1,69 %)</b>	<b>1 081 (24,68 %)</b>	<b>231 (5,27 %)</b>

BUREAU	STATS	J.-L. MÉLENCHON	A. HIDALGO	Y. JADOT	V. PÉCRESSE	P. POUTOU	N. DUPONT-AIGNAN
01 HÔTEL DE VILLE	Inscrits : 646 Votants : 356 (55,11 %) Exprimés : 344 (96,63 %)	126 (36,63 %)	2 (0,58 %)	8 (2,33 %)	9 (2,62 %)	4 (1,16 %)	7 (2,04 %)
02 ÉCOLE CLAUDEL	Inscrits : 495 Votants : 339 (68,48 %) Exprimés : 327 (96,46 %)	78 (23,85 %)	9 (2,75 %)	9 (2,75 %)	10 (3,06 %)	8 (2,45 %)	8 (2,44 %)
03 CENTRE ARAGON	Inscrits : 634 Votants : 435 (68,61 %) Exprimés : 430 (98,85 %)	106 (24,65 %)	6 (1,40 %)	37 (8,60 %)	13 (3,02 %)	2 (0,47 %)	4 (0,92 %)
04 REST. SCOL. LANCY	Inscrits : 733 Votants : 477 (65,08 %) Exprimés : 461 (96,65 %)	130 (28,20 %)	3 (0,65 %)	5 (1,08 %)	15 (3,25 %)	6 (1,30 %)	7 (1,53 %)
05 COLLÈGE PICASSO	Inscrits : 522 Votants : 332 (63,60 %) Exprimés : 323 (97,29 %)	77 (23,84 %)	6 (1,86 %)	2 (0,62 %)	14 (4,33 %)	4 (1,24 %)	15 (4,64 %)
06 MATERNELLE COSSON	Inscrits : 712 Votants : 502 (70,51 %) Exprimés : 490 (97,80 %)	89 (18,16 %)	3 (0,61 %)	10 (2,04 %)	30 (6,12 %)	3 (0,61 %)	12 (2,46 %)
07 FOYER DUCLOS	Inscrits : 680 Votants : 367 (53,97 %) Exprimés : 355 (96,73 %)	147 (41,41 %)	5 (1,41 %)	6 (1,69 %)	9 (2,54 %)	8 (2,25 %)	2 (0,55 %)
08 ÉCOLE MOINEAU	Inscrits : 765 Votants : 482 (63,01 %) Exprimés : 472 (97,93 %)	151 (31,99 %)	7 (1,48 %)	12 (2,54 %)	16 (3,39 %)	3 (0,64 %)	4 (0,86 %)
09 MAISON DES ASSOCIATIONS	Inscrits : 734 Votants : 439 (59,81 %) Exprimés : 429 (97,72 %)	161 (37,53 %)	5 (1,17 %)	6 (1,40 %)	14 (3,26 %)	5 (1,17 %)	9 (2,09 %)
10 SALLE PIERRE PERRET	Inscrits : 733 Votants : 368 (50,20 %) Exprimés : 354 (96,20 %)	194 (54,80 %)	8 (2,26 %)	2 (0,56 %)	4 (1,13 %)	4 (1,13 %)	6 (1,72 %)
11 SALLE POLYV. MAKEBA	Inscrits : 711 Votants : 404 (56,82 %) Exprimés : 395 (97,77 %)	154 (38,99 %)	2 (0,51 %)	11 (2,78 %)	12 (3,04 %)	4 (1,01 %)	6 (1,52 %)
<b>TOTAL</b>	Inscrits : 7 365 Votants : 4 501 (61,11 %) Exprimés : 4 380 (97,33 %)	<b>1 413 (32,26 %)</b>	<b>56 (1,28 %)</b>	<b>108 (2,47 %)</b>	<b>146 (3,33 %)</b>	<b>51 (1,16 %)</b>	<b>80 (1,84 %)</b>

## 2<sup>e</sup> tour (scrutin du 24 avril 2022)

BUREAU	STATS	BLANCS ET NULS	E. MACRON	M. LE PEN
01 HÔTEL DE VILLE	Inscrits : 647 Votants : 355 (54,87 %) Exprimés : 325 (91,55 %)	Blancs : 23 Nuls : 7	179 (55,08 %)	146 (44,92 %)
02 ÉCOLE CLAUDEL	Inscrits : 495 Votants : 344 (69,49 %) Exprimés : 305 (88,66 %)	Blancs : 23 Nuls : 16	176 (57,70 %)	129 (42,30 %)
03 CENTRE ARAGON	Inscrits : 634 Votants : 439 (69,24 %) Exprimés : 391 (89,07 %)	Blancs : 35 Nuls : 13	262 (67,01 %)	129 (32,99 %)
04 REST. SCOL. LANCY	Inscrits : 734 Votants : 471 (64,17 %) Exprimés : 427 (90,66 %)	Blancs : 29 Nuls : 15	207 (48,48 %)	220 (51,52 %)
05 COLLÈGE PICASSO	Inscrits : 522 Votants : 334 (63,98 %) Exprimés : 304 (91,02 %)	Blancs : 21 Nuls : 9	157 (51,64 %)	147 (48,36 %)
06 MATERNELLE COSSON	Inscrits : 712 Votants : 509 (71,49 %) Exprimés : 469 (92,14 %)	Blancs : 31 Nuls : 9	232 (49,47 %)	237 (50,53 %)
07 FOYER DUCLOS	Inscrits : 681 Votants : 352 (51,69 %) Exprimés : 313 (88,92 %)	Blancs : 27 Nuls : 12	188 (60,06 %)	125 (39,94 %)
08 ÉCOLE MOINEAU	Inscrits : 765 Votants : 460 (60,13 %) Exprimés : 422 (91,74 %)	Blancs : 28 Nuls : 10	255 (60,43 %)	167 (39,57 %)
09 MAISON DES ASSOCIATIONS	Inscrits : 734 Votants : 415 (56,54 %) Exprimés : 383 (92,29 %)	Blancs : 17 Nuls : 15	215 (56,14 %)	168 (43,46 %)
10 SALLE PIERRE PERRET	Inscrits : 736 Votants : 345 (46,88 %) Exprimés : 324 (93,91 %)	Blancs : 12 Nuls : 9	244 (75,31 %)	80 (24,69 %)
11 SALLE POLYV. MAKEBA	Inscrits : 711 Votants : 378 (53,16 %) Exprimés : 349 (92,33 %)	Blancs : 25 Nuls : 4	200 (57,31 %)	149 (42,69 %)
<b>TOTAL</b>	Inscrits : 7 371 Votants : 4 402 (59,72 %) Exprimés : 4 012 (91,14 %)	Blancs : 271 Nuls : 119	<b>2 315 (57,70 %)</b>	<b>1 697 (42,30 %)</b>

## 1607 heures : comment seront-elles appliquées à Chalette ?



**CPC - Monsieur le maire, lors du dernier conseil municipal, nous avons observé que vous avez fait voter une délibération mettant en œuvre l'application légale des 1607 heures annuelles pour tout le personnel municipal. Qu'en est-il exactement et comment cela s'est-il organisé avec les agents de la Ville ?**

**Franck Demaumont** - Comme l'exige la loi de transformation de la Fonction publique adoptée en août 2019, un certain nombre de communes étaient tenues de faire délibérer leur conseil municipal sur les modalités d'application des 1607 heures à travailler annuellement, avant le 1er janvier de cette année. J'ai bien conscience qu'avec cette loi, le gouvernement Macron a pris la responsabilité d'ouvrir le dossier du temps de travail de manière conflictuelle, en faisant des 1607 heures un plancher annuel obligatoire, alors qu'il était jusqu'à présent un plafond. Cela a signifié la suppression de tous les accords qui avaient été passés au préalable par certaines municipalités pour un temps de travail inférieur à 1607 heures, et notre municipalité en fait partie.

Mais pour l'application de cette mesure, la Ville de Chalette, dans un souci permanent de concertation avec les organisations syndicales, a poursuivi son travail, commencé en 2020 avec celles-ci, pour trouver le bon accord en ayant à l'esprit l'intérêt de tous les agents.

En effet, nous avons travaillé de façon pragmatique et politique avec les organisations syndicales. Nous les avons écoutées au cours de nombreuses réunions que nous avons initiées. La preuve est que, si on ne les avait pas écoutées, je faisais voter la délibération en décembre. Or, en décembre, j'ai pris l'engagement de commencer les discussions, elles ont eu lieu et elles ont abouti au résultat du vote lors du conseil municipal du 12 avril.

Aussi, les négociations étant finalisées, je peux vous annoncer aujourd'hui qu'en accord avec les syndicats de la Ville et pour compenser cette obligation gouvernementale d'appliquer la durée annuelle de 1607 heures de travail dans les collectivités territoriales, a été validée au conseil municipal l'attribution de quatre jours de RTT\*, découlant de quarante minutes travaillées en plus sur la semaine, et de deux à six jours de congés « pénibilité ».

Les salariés s'étaient prononcés majoritairement pour les RTT quand ils ont été consultés en fin d'année 2021, et la municipalité a décidé d'ajouter des jours de congés pour

pénibilité. Ainsi, non seulement les agents municipaux récupèrent leurs quatre jours de congés extralégaux en travaillant hebdomadairement quarante minutes de plus, mais ils bénéficieront également de deux à six jours de congés supplémentaires au titre de la pénibilité. En outre, une prime importante viendra compenser la perte des jours de congés liés aux médailles du travail, que ce soit pour 20 ans ou 25 ans ou 30 ans de services. Le personnel est donc largement gagnant.

J'insiste sur le fait que nous avons abouti à cet accord dans un climat de confiance et de travail. C'est le meilleur accord dans les contextes juridique et politique actuels, d'autant que les agents municipaux attendaient leurs RTT et jours de pénibilité. Les organisations syndicales ont approuvé cet accord en comité technique. Et cette municipalité de gauche est entièrement satisfaite d'avoir écouté les agents et les syndicats.

Nous avons répondu à l'attente des agents, très clairement ; j'en suis persuadé.

L'application des RTT est prévue au 1er juin, mais auparavant j'irai à la rencontre des responsables de service pour échanger avec eux sur la mise en œuvre de ce nouveau dispositif.

Je tiens à préciser que les questions liées au pouvoir d'achat ont également été au cœur des discussions. Cependant, bien que légitimes dans le contexte actuel, ces dernières ne peuvent pas être satisfaites à ce jour, compte tenu de l'absence de marges de manœuvre du budget 2022. Celui-ci connaît, en effet, une augmentation conséquente de la masse salariale en raison de recrutements d'agents dans plusieurs services, garantissant ainsi un service public de qualité. Par ailleurs, à ces dépenses nouvelles il convient de souligner l'inscription d'une enveloppe de 300 000 € destinée au dégel du point d'indice pour l'ensemble des agents de la Ville.

Je suis certain que le travail mené en concertation avec l'ensemble des acteurs de ce dossier, élus, techniciens, syndicats, aura abouti à trouver les meilleures dispositions pour la préservation des intérêts de l'ensemble des agents de la Ville et un bilan sur cette nouvelle organisation, au terme des six premiers mois de fonctionnement, sera établi.

\* Réduction du temps de travail.

## La Maison de la nature et de l'eau accueille le Wifi territorial



Ce Wifi territorial, mis en place par le Département et Tourisme Loiret, est très simple et très classique pour l'utilisateur : il suffit de se connecter au travers d'un portail d'accès personnalisé par la collectivité, portail qui « s'ouvre » de façon automatique quand l'utilisateur sélectionne le réseau Wifi de la collectivité, WIFI-LOIRET.

À l'ouverture, les visiteurs, touristes... qui se connectent sur ce Wifi ont accès à de nombreuses informations touristiques, centres d'intérêts, que ce soient les lieux de visites, restaurants, campings, tout ce qui peut permettre de passer un agréable moment dans la région et ce, dans un rayon d'environ 12 km.

## Plan de relance Hutchinson : le maire interpelle l'État !

Dernièrement, le maire de Chalette, Franck Demaumont, a interpellé la préfète de Région quant à la validation de l'État pour un plan de départs volontaires à l'usine Hutchinson dont l'objectif initial était le départ de 195 salariés dans le cadre d'une rupture conventionnelle collective. Finalement, 113 salariés ont quitté l'usine.

Conformément à la loi, cette rupture conventionnelle doit s'accompagner d'un plan de revitalisation visant à compenser les effets des suppressions d'emplois. Franck Demaumont a sollicité le sous-préfet à de nombreuses reprises afin que la Ville soit associée à ce plan de revitalisation mais aucune suite n'y a été donnée.

Le maire a donc relancé la représentante de l'État afin de connaître la suite que l'État donnera à ce plan de revitalisation dans lequel Hutchinson doit investir 272 000 €.



## SMIRTOM : du changement dans les collectes

**Toutes les collectes des déchets seront dorénavant assurées les jours fériés.** Vous pourrez sortir votre bac comme à l'habitude, il n'y a plus de décalages comme les années précédentes.

Pour mémoire, le prochain jour férié travaillé par les agents du SMIRTOM sera le jeudi 26 mai (Ascension).

En outre, à compter du 2 mai 2022, les horaires des déchèteries changent : elles sont désormais accessibles du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 13h45 à 17h.

Toutes ces informations sont également consultables sur le site Internet du SMIRTOM, dans la presse locale, et au moyen de l'application Panneau Pocket.

Le calendrier des collectes 2022 est aussi à disposition sur le site Internet du SMIRTOM : <https://www.smirtom.fr/region-de-montargis>.

# Le centre aquatique Claude-Blin est ouvert depuis le 25 avril



**CPC – Monsieur le Maire, le centre aquatique Claude-Blin vient d'ouvrir ses portes. Un équipement attendu depuis de nombreux mois ! Nous supposons non seulement une grande satisfaction pour vous et votre équipe mais aussi pour l'ensemble de la population.**

**Franck Demaumont** - Oui, effectivement, nous sommes très heureux de le mettre enfin à disposition des Chalettois et Chalettoises ! Cette réalisation fait partie des projets municipaux ambitieux qui font de Chalette une ville moderne disposant d'équipements utiles pour les habitants. Je suis très fier et heureux de proposer aux Chalettois l'une des plus belles piscines du département. C'est un équipement majeur, structurant dans l'agglomération et au-delà, qui répond à un besoin essentiel car, n'oublions pas, l'apprentissage de la natation est prévu dans les programmes scolaires. Combien d'enfants en France n'y ont pas accès ! Pour nous qui sommes dans une ville entourée d'eau, avec les canaux, les rivières et le lac, apprendre à nager très tôt évite aussi des drames humains tels qu'on a pu en observer ces deux dernières années avec l'augmentation des noyades dues à la fermeture des piscines en raison du contexte sanitaire.

**CPC – Cette nouvelle construction fait l'objet de certaines critiques. Nous présumons que ce projet a mûri dans l'esprit des élus pour une bonne raison !**

**FD** – Bien sûr ! L'origine du projet part d'un constat principal : l'obsolescence de la piscine Auguste-Delaune. Celle-ci était en effet arrivée à son terme de vie (elle a été ouverte en 1976). Non seulement elle nécessitait de nombreux travaux qui devenaient répétitifs mais elle n'était plus du tout adaptée aux besoins actuels de la population. Aussi, lors de la dernière mandature, les élus et moi-même avons réfléchi, en lien avec le diagnostic établi au niveau de l'agglomération, à un nouvel équipement qui répondrait à ces besoins et, ainsi, nous avons abouti à cette réalisation rayonnant sur un périmètre de 50 km.

**CPC – Cette nouvelle structure va aussi, certainement, bousculer les habitudes des usagers.**

**FD** – Tout à fait. Nous avons un réel plaisir à ouvrir ce bel équipement proposant de nouveaux aménagements et

offrant ainsi des activités variées. Auparavant, nous avions quatre lignes d'eau de 25 mètres, nous passons dorénavant à six. Il y a aussi un bassin ludique qui permet notamment aux personnes à mobilité réduite (PMR) d'y avoir accès alors que ce n'était pas le cas à la piscine Auguste-Delaune. Elles pourront même profiter du grand bassin avec un équipement adapté. Pour les tout-petits, une pataugeoire, qui n'existait pas non plus dans l'ancienne piscine, fait maintenant leur joie. Et à l'extérieur, un solarium exposé plein sud viendra compléter tous ces aménagements.

Je ne pense pas que cet investissement soit « démesuré » comme certains se permettent de l'affirmer ! Toutes ces nouvelles installations correspondent à des installations adaptées à un centre aquatique du XXI<sup>e</sup> siècle.

Avec la rénovation de la rue du Gué-aux-Biches, qui va démarrer dans quelques semaines, il s'agit d'un réaménagement global du cœur de l'agglomération. Il faut mesurer ce dont on dispose aujourd'hui à Chalette : ce centre aquatique constitue un équipement rare en France, en dehors des zones strictement touristiques et balnéaires.

En effet, nous bénéficions, au cœur de la ville et de l'agglomération, d'un lieu unique en termes de patrimoine historique, naturel et industriel :

- le sport, avec cette nouvelle piscine et la piste BMX ;
- l'emploi, avec la zone d'activités de la Grande Prairie et l'usine Hutchinson qui, même si elle rencontre des difficultés, offre un visage de modernité avec le Fab House 507 et le Centre de recherches ;
- l'accès aux loisirs et à la détente, avec le lac et tous ses aménagements, le restaurant, la baignade, le centre de voile, le théâtre de verdure et l'ensemble des espaces de jeux et de pique-nique pour les familles, la Maison de la nature et de l'eau à l'intersection du site des trois canaux (site historique majeur dans l'agglomération), avec la véloroute à venir menant jusqu'à Orléans et partie intégrante de la Scandibérique\* ; la proximité de la plage et de la base de loisirs constitue une plus-value pour le centre aquatique et permettra à l'ensemble du site de former un lieu de vie très dense en été.

Nous sommes ici à la fois dans un « patchwork » économique, écologique, sportif, culturel et touristique, lieu exceptionnel dans ce département qu'il faut valoriser à sa juste valeur. Généralement, avec les zonages des anciens POS (plans d'occupation des sols) datant de 50 ans, on a d'un côté les loisirs, de l'autre l'habitat, l'industrie et le commerce ailleurs, la forêt encore plus loin... Nous, à Chalette, nous disposons de 200 hectares au cœur de l'agglomération qui cumulent l'ensemble de ces fonctionnalités. C'est l'originalité de notre Ville, sa force, un atout pour son développement, atout que doivent nous envier des centaines de villes en France, atout d'un pôle mixte au cœur de la ville.

\* La Scandibérique traverse la France du nord au sud en passant par Paris. C'est la partie française de l'EuroVélo 3, ou Véloroute des Pèlerins, reliant Trondheim en Norvège à Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne.

## Quelques chiffres

Le bâtiment fait environ 2 800 m<sup>2</sup> et dispose de 20 cabines de vestiaires individuels dont 5 pour les personnes à mobilité réduite, 4 vestiaires collectifs et plus de 200 casiers.

Côté bassins :

- un bassin sportif de 6 lignes d'eau (16 m x 25 m) comprenant une fosse de plongée de 3,50 m de profondeur,
- un bassin ludique de 125 m<sup>2</sup>, chauffé à 30°, avec rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite, d'une profondeur de 0 à 1,50 m avec un col de cygne et une banquette à bulles,
- une pataugeoire chauffée à 32° de 35 m<sup>2</sup> avec des jeux d'eau.

Et puis des bureaux, des sanitaires, un solarium de 165 m<sup>2</sup>, des espaces verts, des jeux, des parkings...

La construction du centre a coûté 10 millions d'euros et bénéficié de plusieurs subventions (Agglo : 1,2 M€, Agence nationale du sport : 700 000 €, Conseil départemental du Loiret : 660 000 €, Région Centre-Val de Loire : 400 000 €).

Enfin, côté personnel, c'est une vingtaine d'emplois créés avec un directeur et son adjoint, 5 maîtres nageurs-sauveteurs, 3 agents BNSSA (Brevet national de sécurité et sauvetage aquatique), 4 agents d'accueil, 5 agents d'entretien, ainsi que du personnel en renfort à certaines périodes (durant les vacances scolaires notamment).

## Fonctionnement :

Le bâtiment dispose d'espaces suffisamment importants pour accueillir 500 personnes simultanément : les deux principaux bassins permettent d'accueillir différents publics en même temps avec deux blocs de vestiaires indépendants, un pour le grand public et un pour les scolaires, et avec des cheminements d'accès eux aussi indépendants, ce qui permet d'éviter les attentes pour atteindre les bassins et ainsi de gagner du temps.

Les horaires : les effectifs n'étant pas encore tout à fait au complet, les horaires d'ouverture au public sont donc réduits jusqu'au 3 juillet :

- lundi : 12h – 13h45
- mardi : 12h – 13h45 et 16h45 – 19h
- mercredi : 14h – 18h
- jeudi : 12h – 13h45
- vendredi : 12h – 13h45 et 16h45 – 19h
- samedi : 14h – 18h

Dès la rentrée de septembre 2022, les activités sportives débiteront avec les clubs sportifs locaux et diverses activités seront proposées : aquagym, aquabike, aquaphobie, « bébés nageurs », cours pré et postnataux, cours individuels et collectifs de natation... Des soirées à thème seront prévues les vendredis (aquazumba, aquafamily...).

La grille de tarifs est disponible sur le site de la Ville et propose de nombreuses formules d'abonnement.

## Centre aquatique Claude-Blin

- secretariat.cacb@ville-chalette.fr
- Tél. : 02 38 16 39 73

# Musa Öztürk, adjoint à l'urbanisme

**CPC – Musa Öztürk, vous êtes le 4<sup>e</sup> adjoint, élu à la Ville de Chalette, sur la liste de Franck Demaumont qui vous a confié la délégation de l'aménagement urbain. Connaissez-vous Chalette depuis longtemps ? Racontez-nous un peu votre parcours qui vous a amené jusque-là.**

**MO** - Arrivé à Chalette en 1978, c'est dans le quartier Kennedy, rue Léo-Delibes (rue qui n'existe plus à la suite des démolitions des barres HLM), que j'ai grandi. J'ai été scolarisé à l'école Paul-Langevin à Montargis car, à l'époque, il n'existait pas d'école élémentaire dans le quartier Kennedy, contrairement à aujourd'hui, où est implantée l'école Pierre-Perret construite durant les mandatures précédentes. J'ai ensuite intégré le collège Paul-Éluard (l'ancien collège devenu la Maison des associations à la suite de la construction du nouveau) et j'ai terminé mes études par un CAP de mécanique générale dans l'ancien lycée Durzy à Montargis. Celui-ci, devenu lycée Jeannette-Verdier<sup>1</sup>, s'est installé dans le quartier Kennedy en face du lycée du Château-Blanc<sup>2</sup>.

**CPC - Pourquoi vous êtes-vous engagé au service de la Ville en tant qu'élu ?**

**MO** - Après trois ans de travail dans le secteur agricole en Sologne, je suis revenu à Chalette pour travailler à l'usine Hutchinson en 1989.

En sont suivis plusieurs engagements : d'abord dans le milieu syndical, pour représenter les salariés auprès de la direction, puis dans le milieu associatif en tant que membre du bureau, trésorier, secrétaire et président de l'Union sportive des Turcs et de l'ACOTAM (Association des citoyens originaires de Turquie de l'agglomération montargoise). Mes engagements ont débuté en 1991 en tant que militant syndical, puis en 1992 en tant que militant associatif, ce qui m'a amené à entrer en contact de façon régulière avec les élus municipaux.

C'est d'abord avec Jean Louis<sup>3</sup> que j'ai travaillé pour le bien-vivre-ensemble à Chalette et j'ai continué avec Franck Demaumont, avec qui j'ai décidé de m'investir davantage en me présentant sur sa liste. Actuellement, c'est un deuxième mandat que j'effectue avec engagement en tant qu'adjoint à l'urbanisme.

**CPC - Quelles actions menez-vous dans le cadre de la délégation qui est la vôtre ? Des projets sont-ils en cours ?**

**MO** - Comme mes prédécesseurs élus, et surtout avec l'aide des agents du Service urbanisme, nous veillons à appliquer et à faire appliquer les règlements du code de l'urbanisme, parfois avec des difficultés. Notre priorité est d'accueillir les Chalettois au sein du service et de chercher ensemble des solutions à leurs problèmes ou leurs demandes. C'est dans cet esprit que les élus de Chalette ont refusé de transférer l'instruction des dossiers au Service urbanisme de l'Agglomération montargoise, la municipalité ayant toujours comme priorité l'offre d'un service public de proximité.

Au début de mon premier mandat, j'ai vu s'effectuer la dernière tranche de la requalification du quartier du Lancy avec le square Lantara. Ensuite, c'est le square Maurice-Ravel dans le quartier Kennedy qui a été rénové avec



la poursuite de l'écoquartier ; malheureusement la deuxième tranche a été abandonnée par le bailleur social à la suite des inondations de 2016, mais ce quartier a connu des changements avec l'installation de nouveaux commerces autour de Super U et les maisons écologiques en bois-paille en construction actuellement.

Les projets se poursuivent et se concrétisent. Les constructions de logements et de locaux commerciaux sur le site de l'ancienne école du Bourg vont aider à l'installation de nouveaux commerces de proximité et nous espérons que les projets en cours sur l'avenue Jean-Jaurès se concrétiseront également. Les élus ont lancé une consultation auprès des riverains concernant le devenir d'un terrain rue Lazare-Carnot, terrain dont la Ville est propriétaire et sur lequel étaient situés neuf logements appartenant à un bailleur social qui n'a pas souhaité y reconstruire de bâtiments.

La requalification des espaces verts rue de la Folie à Vésines et la construction de la nouvelle école Miriam-Makeba en lieu et place du stade du Bouy ont transformé les regards sur ce quartier ; maintenant il nous faut trouver des investisseurs pour que, à l'emplacement des anciennes écoles de Vésines, des projets voient le jour. D'ores et déjà, une étude a été financée et les riverains consultés.

Un projet d'ensemble est en cours de réflexion avec l'adjoint au sport sur la reconstruction et la requalification du gymnase Paul-Éluard et ses alentours ; des terrains ont été achetés pour ce projet.

Dans la zone Saint-Gobain qui est une zone économique et, de ce fait, relevant de la compétence de l'Agglomération montargoise, des projets sont en cours avec l'agrandissement d'entreprises et l'installation de nouvelles activités.

Enfin, je parlerai de la base de loisirs, plus communément appelée « le lac de Chalette », avec la reprise de son restaurant en exploitation, la requalification de l'ensemble du mobilier urbain et des jeux, l'enrobé des chemins de promenade, le futur aménagement de la rue du Gué-aux-Biches, la construction de la piste BMX, puis du centre aquatique qui vient d'ouvrir ses portes...

Je pourrais citer beaucoup d'autres projets qu'il reste à concrétiser mais, au préalable, il nous faudra consulter la population, comme la municipalité l'a toujours fait, pour que notre ville soit encore plus belle demain.

1. Jeannette Verdier : institutrice, résistante entrée dans le réseau Étienne-Leblanc (Buckmaster) à Nargis, martyre de la Déportation.  
2. Lycée Durzy : lycée des métiers des sciences et de l'industrie implanté à Villemandeur depuis 1993.  
3. Jean Louis : maire de Chalette de 1977 à 2002.



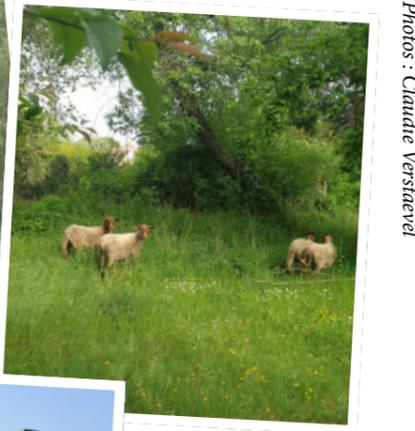
**Carnet rose : bébés cygnes au lac !**  
Les œufs des cygnes du lac ont enfin éclos les 29 et 30 avril derniers. Bienvenue aux bébés cygnes !



Photos : Nicole Bedez

**Éco-pâturage : le retour des brebis !**

Les brebis sont de retour depuis quelques jours dans l'enclos de l'école Michel-Moineau pour la plus grande joie des enfants.



Photos : Claudie Verstaavel



Photos : Patrice Avezard

**Cérémonie : hommage aux déportés**

La municipalité de Chalette a rendu hommage aux déportés lors de la Journée nationale de la Déportation, le 22 avril.



**Guinguette : chantier participatif**

Les retraité-e-s du SEMURPA ont commencé à construire le mobilier de la guinguette qui animera le lac tout l'été !

Photos : Elise Della



**Accueil de loisirs Aragon : balade musicale autour du lac**

Les enfants ont pu lire leurs textes en musique au bord du lac, accompagnés au piano, au oud et aux percussions par Patrick Sheyder et ses musiciens.



## Fête des voisins : le retour !

Après deux ans d'absence, en raison de la crise sanitaire, l'association CGL/ADLC\* organise la **Fête des voisins le vendredi 27 mai prochain**, dans le quartier Saint-Just, au pied des immeubles (à côté de l'agence Valloire Habitat).

L'association sera également présente à la **Fête de Chalette, du 14 au 16 juillet**, au lac de Chalette.

Malgré le contexte sanitaire, l'association a continué de travailler avec le bailleur Valloire Habitat et a pu relayer les requêtes et problèmes rencontrés par les locataires.

Les membres de l'association souhaitent également alerter leurs concitoyens sur un problème récurrent : les incivilités, car il en va de l'avenir de la planète et de nos enfants !

### CGL/ADLC

Confédération générale du logement / Association de défense des locataires chalettois

Président : M. Daniel Baray  
daniel.dde45@orange.fr  
06 21 27 73 50

Permanences tous les mercredis de 16h à 18h au 3, rue Maurice-Ravel à Chalette.



## Fête de Chalette 2022 : volontaires bienvenu.e.s !



Le programme de la Fête de Chalette qui se déroulera les **14, 15 et 16 juillet** prochains au lac s'annonce dense ! Feu d'artifice, spectacles de drones, plusieurs scènes dont une scène principale qui accueillera des artistes renommés comme, notamment, Maeva Carter, Watermat, Cut Killer ou encore Wlasy Fire (de Major Lazer), village associatif, village des enfants, village des sports, buvettes, restauration, etc.

De nombreuses tâches attendent les équipes qui vont accueillir les milliers de visiteurs attendus ! **Si vous êtes**

**motivé-e, si vous aimez la musique, la solidarité et la fête, si vous avez le sens du contact et si vous avez du temps et de l'énergie, rejoignez le comité des bénévoles de la Fête de Chalette !**

### COMITÉ DES BÉNÉVOLES

Contactez vite Betty !  
betty.manjikoff@ville-chalette.fr  
02 38 07 12 91

## LES COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE

Une petite sélection de romans, albums, CD ou jeux proposés par l'équipe de la médiathèque de Chalette, à emprunter ou à consulter sur place bien sûr :



### Respire

Roman adultes  
Nico Tackian

Le sable très blanc, l'océan turquoise... Voici ce que découvre Yohan à son réveil. Un endroit paradisiaque où il va entamer une nouvelle vie. Avoir une deuxième chance d'être heureux. Pour arriver sur cette île inconnue, il a signé avec une mystérieuse société qui promettait de le faire disparaître et d'effacer toute trace de son passé. Un paradis qui va se transformer peu à peu en enfer... Dans ce nouveau thriller « Respire », on retient notre souffle tant Niko Tackian est fort pour créer du suspense. Un titre antinomique puisque vous serez en apnée durant toute l'histoire... L'auteur nous invite également à réfléchir sur le sens profond de la nature humaine et la recherche souvent vaine du bonheur...



### Wynd

BD jeunesse  
James Tynion IV et Michale Dialynas

Abordant différents thèmes, racisme, homosexualité... Une aventure fantastique, où le héros cachant bien des secrets doit fuir pour trouver sa place et éviter de nouvelles guerres. De l'action, des rebondissements font vite oublier les 250 pages de ce comics pour adolescents en trois volumes.



### Rayons gamma

CD  
PR2B

PR2B, de son vrai nom Pauline Rambeau de Baralon, autrice, compositrice, interprète, mais aussi réalisatrice, sort avec « Rayons Gamma » un premier album éclectique. De l'énergie, de la mélancolie, de l'électro, du romantisme, l'artiste surprend en mélangeant les styles. Un univers et une voix à découvrir !

### Mon corps je l'aime

Album jeunesse  
Amandine Gombault

La collection de livres-témoignages illustrés qui parle aux jeunes ! Avec 8 à 10 récits d'expériences d'ados ou d'anciens ados autour d'une thématique forte (le corps) en lien direct avec leurs préoccupations + des portraits de personnalités influentes pour les inspirer. Une préface apporte un regard adulte et objectif sur le sujet et donne des adresses, des références et des conseils pour aller plus loin et avoir des infos supplémentaires utiles. Tout savoir sur l'acceptation de son corps et de sa différence sur des sujets divers tels que l'acné, les poils, le poids, les cheveux, la couleur de peau, les taches...

### Voyages dans mon jardin

Album jeunesse  
Nicolas Jolivot

L'auteur, grand voyageur, a posé ses valises pour une année... dans son jardin ! Jardin qu'il a enrichi, au fil de ses voyages autour du monde, de plantes raménées des quatre coins de la planète. Il se pose en observateur patient et minutieux, nous raconte mois après mois ce qui se passe. Les plantes qui grandissent, les insectes qui se multiplient, la vie d'un merle qui a élu domicile avec sa compagne... Aux informations paysagères se mêle une chronique de la vie à la campagne, puisqu'il se plaît à nous raconter la genèse de ce jardin, au fil des siècles. Et le tout est magnifiquement illustré, avec des croquis pleins de douceur, qui mettent en valeur aussi bien les plantes les plus impressionnantes que les insectes les plus petits. Un magnifique ouvrage !

### A southern gothic

CD  
Adia Victoria

L'autrice-compositrice originaire de Caroline du Sud Adia Victoria a sorti son nouvel album « A Southern Gothic » en septembre. Un album sublime et tout en nuance avec des morceaux teintés de blues et de folk.

## COUPS DE CŒUR DE LA LUDOTHÈQUE



### Phare Andole

À vous de construire votre phare ! Mais attention de bien suivre le plan même quand il fait nuit et que vous ne pouvez plus le voir. 30 min, à partir de 5 ans, de 1 à 4 joueurs



### Foto fish

Plongez dans le monde fascinant des océans et prenez les plus belles photos ! 30 min, à partir de 4 ans, de 2 à 4 joueurs



1, avenue Jean Jaurès - Chalette-sur-Loing  
02 38 07 24 90 - mediatheque.chalette@agorame.fr

Abonnez-vous à notre page Facebook pour suivre nos coups de cœur, événements, nouveautés, etc

MARDI : 14h-18h  
MERCREDI : 10h-12h / 14h-18h  
JEUDI : 14h-18h  
VENDREDI : 14h-18h  
SAMEDI : 10h-12h / 14h-18h



**LE VIRUS EST TOUJOURS LÀ ! CONTINUONS À RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES !**

## Nouveau : un club photo à Chalette !



**CPC - Un club photo vient de voir le jour à Chalette ; M. Antoine Niles, vous en êtes à l'origine. Pouvez-vous nous dire comment ce projet s'est réalisé ? Et comment vous est venu cet intérêt pour la photographie ?**

AN - En fait, cela a commencé lorsque j'ai accompli mon service militaire. Un camarade m'a proposé de faire de la photo et m'a appris la technique de l'argentique ; à l'époque, il n'y avait que celle-ci. Et depuis, je développe toujours les films et crée mes agrandissements, mais c'est compliqué car il faut un laboratoire, c'est-à-dire une pièce noire avec un accès à l'eau.

Ensuite, pour des raisons professionnelles, je n'ai pu pratiquer pendant une trentaine d'années. Et en 2005, j'ai malheureusement perdu mon épouse ; s'en est suivie mon inscription au Club Photo d'Amilly que j'ai aidé à développer. Il est maintenant composé de vingt-cinq membres. J'en ai été président pendant 5 ans. Puis, à la suite de dissensions au sein de celui-ci, j'ai pris la décision de le quitter et j'ai tenté avec dix autres personnes de monter un club à Villemandeur, mais sans succès à cause de différentes contraintes qui nous étaient imposées.

Alors habitant Chalette, je me suis dit : « Pourquoi ne pas fonder un club dans ma ville ? ». J'ai rencontré M. le maire, Franck Demaumont, qui a tout à fait validé ma proposition de créer un club photo à Chalette. Sur ses conseils, je me suis rapproché du responsable du pôle municipal en charge des associations pour l'occupation d'une salle et c'est ainsi que j'ai pu obtenir une salle à la Maison des associations, rue Claude-Debussy. Le Photo Club y est maintenant installé depuis environ deux mois et les membres et moi-même nous y réunissons tous les jeudis à 18 heures.

**CPC - Quel est le nom exact de votre club ?**

AN - Tout simplement Photo Club chalettois.

**CPC - Et combien de membres le composent ?**

AN - Nous sommes dix environ ; on ne dépassera certainement pas quinze car, après, la gestion devient plus compliquée.

**CPC - Avez-vous déjà pu démarrer quelques activités ?**

AN - Actuellement, nous organisons un concours à Château-Renard et nous avons plusieurs projets pour Chalette. Nous proposons de faire une exposition en faveur du peuple ukrainien, l'objectif étant de pouvoir vendre une centaine de photos. On a aussi le projet de monter

une exposition photos sur l'œuvre de M. Naudin, ancien salarié d'Hutchinson (maintenant décédé) qui, en son temps, s'est fait connaître par les nombreuses photos qu'il a exposées ; sa filleule, en charge de son œuvre, m'a sollicité pour lui rendre un hommage.

Auparavant, nous organisons 12 expositions par an avec à chaque fois un thème différent comme sur l'eau. Par exemple, à Châtillon-Coligny, nous avons réalisé une exposition photos sur le bois. Cette année, nous prévoyons des sorties, autour du lac de Chalette, à Château-Renard également. Nous pratiquons ici le tirage en format 20 x 30.

**CPC - Vous ne travaillez que sur l'argentique ?**

AN - Pour l'instant, nous ne pouvons pas car cela demande d'être équipé d'un évier. Nous allons demander à changer de salle de manière à être situés à proximité d'un sanitaire pour pratiquer l'argentique. Effectivement, trois ou quatre membres sont intéressés.

**CPC - Quelle différence y a-t-il entre une photo argentique et une photo numérique ?**

AN - Sur une photo argentique, on voit davantage le grain de la photo. Je souhaite travailler sur le numérique mais les photos « trafiquées », essentiellement par l'application de traitement d'images Photoshop - qui est souvent très utilisée, ne m'intéressent pas ; les membres et moi-même voulons conserver le naturel qui est important à nos yeux.

**CPC - Vous avez des préférences pour la couleur ou plutôt le noir et blanc ?**

AN - Nous préférons surtout travailler en noir et blanc.

**CPC - Si on récapitule les objectifs du club, c'est s'agrandir au niveau d'une salle et du nombre d'adhérents, et faire un maximum d'expositions. Pour vous contacter, où s'adressent les personnes qui souhaiteraient s'investir ?**

AN - En fait, nous sommes présents tous les jeudis à la Maison des associations, dans la salle numéro 9, à partir de 18 heures. Nous aidons les personnes qui le souhaitent à se servir au mieux de leur appareil photo car, souvent, elles ne savent pas l'exploiter à fond. On leur prodigue aussi des conseils pour la prise des photos, le cadrage, etc. Dans notre club, on favorise la bonne entente et la convivialité. Et on recrute souvent nos membres lors des expositions.

On privilégie davantage l'organisation d'expositions dans le secteur. Ainsi, nous avons l'ambition d'être présents à la Fête de Chalette le week-end du 14 juillet. Ce sera notre premier rendez-vous au sein de la ville. En fonction de la place attribuée et du nombre de grilles, nous prévoyons d'exposer 80 à 100 photos. Ensuite, nous avons le projet d'une exposition au Lycée du Château-Blanc à l'automne prochain, afin de sensibiliser nos jeunes à la pratique de la photo.

De manière générale, on essaie de créer un prix du public et un prix du jury car les photos primées sont gratifiantes pour les adhérents et surtout pour les nouveaux. Ainsi, la motivation ne manque pas pour les futurs projets !

## Un Service municipal des sports tout terrain !



En fin d'année 2021, nous avons, dans Chalette-Place-Commune, présenté un grand nombre des interventions du Service des sports de la Ville : des activités proposées aussi bien en période scolaire, notamment durant la pause méridienne dans les différentes écoles de la ville, que durant les vacances scolaires, des interventions à destination des jeunes et des moins jeunes. Aujourd'hui, nous vous proposons la deuxième partie des interventions du service qui aura également vu son équipe se renouveler entre ces deux parutions.

### La nouvelle équipe

- **Julien Dinaux**, responsable du Service des sports
- **Laurent Debackere**, éducateur sportif, référent base de voile et animations base de loisirs
- **Anaïs Lima**, éducatrice sportive, référente administrative scolaire
- **Axel Borrol**, en formation DEJEPS\*, coordinateur de projet missionné pour l'événement « Chalette-plage »

### Les interventions durant le temps scolaire

Les 5 groupes scolaires bénéficient d'interventions sportives municipales. De septembre à avril, le Service des sports met en place, en collaboration avec les enseignants et les directeurs, des cycles scolaires (athlétisme, gymnastique, danse, course d'orientation...) afin que les enfants puissent s'épanouir sportivement et prendre goût à l'activité sportive.

### Mise en place de cycles « voile »

Depuis le 26 avril et jusqu'au 26 juin 2022, de nombreuses classes de CM2 ont l'opportunité de pouvoir pratiquer la voile sur le lac de Chalette, afin de permettre aux élèves de naviguer et découvrir le lac, à la fois sur l'eau et sur terre, en travaillant sur l'orientation, la faune et la flore.

### La Fête de Chalette les 14, 15 et 16 juillet 2022

Durant ce week-end du 14 Juillet, lors de la Fête de Chalette, les associations sportives accueilleront, informe-

ront sur les activités mises en place dans leur structure et proposeront des démonstrations.

### Le Forum des sports

Cet évènement permet aux associations de promouvoir leurs activités dès le début de saison. Pour cette année, il devrait se tenir le dimanche 4 septembre.

### Soutien aux associations sportives et gestion des équipements sportifs

Le Service des sports répond aux associations et les soutient dans leurs différentes démarches. Il gère les planings des structures sportives et fait le lien entre les associations et les Services techniques.

\* Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.



### RENDEZ-VOUS

Le **jeudi 19 mai** à 18h 30, à la Maison des associations (salle Max-Nublat), aura lieu une **rencontre avec les associations** afin de présenter l'équipe du Service des sports, lancer la campagne d'attribution des créneaux pour la saison 2022-2023, évoquer le Forum des associations (dimanche 4 septembre 2022) et la remise des Trophées des sports.

**Bureau du Service des sports** : Maison des associations - 32, rue Claude-Debussy, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs

## Élu-e-s communistes, républicains et citoyens

anne.pascaud@ville-chalette.fr

### Journée de la Terre : 50 ans d'environnement à Chalette

Les déclarations de Stockholm, nées de la conférence des Nations unies sur l'environnement (1972), sont d'importants jalons dans l'évolution du droit international de l'environnement, l'enjeu étant de fournir des indications pour protéger, améliorer l'environnement humain, en encourageant la participation citoyenne. En 1972, les fumées des usines et des ateliers sont insuffisamment filtrées, l'air respiré dépend de la direction des vents, l'eau des rivières et des canaux est alimentée par les égouts. Les poissons morts sont des spectacles récurrents. Sur les 26 principes adoptés à Stockholm, la France n'a pas ratifié le dernier sur la nocivité des armes nucléaires pour l'Homme et son environnement. Nous sommes à la veille d'une guerre nucléaire ; le TIAN (Traité d'interdiction des armes nucléaires) aurait toute son importance à travers le monde. Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. En 50 ans, à Chalette, grâce aux élus municipaux, des changements profonds se sont opérés : bidonvilles et habitats insalubres ont disparu, des efforts d'isolation des bâtiments communaux aident à diminuer les dépenses énergétiques. Les trames vertes et bleues sillonnent l'agglomération attirant les oiseaux. La biodiversité devient une réalité. La qualité de l'air est meilleure, l'eau n'a plus de mousse, les enfants du CME (conseil municipal des enfants) ramassent les déchets et deviendront les élus écocitoyens de demain !

## Élu-e-s socialistes

christophe.rambaud@ville-chalette.fr

### Une nouvelle piscine à la hauteur de nos ambitions pour Chalette

Après plusieurs années de travaux, la nouvelle piscine municipale a commencé à fonctionner pour le plus grand bonheur des habitants.

La Ville de Chalette possède un cadre naturel exceptionnel avec son lac, un espace qui fait office de poumon vert pour les habitants tout au long de l'année et surtout pendant la période estivale. Cette nouvelle piscine vient compléter l'offre d'activités aquatiques disponibles sur le site : baignade municipale, navigation, piscine. Tous les Chalettois vont bénéficier de cet équipement : le public, les scolaires, les clubs, les sportifs, etc.

Au niveau municipal, cette nouvelle piscine illustre nos ambitions et surtout nous permet d'envisager l'avenir avec calme et confiance. Nos marges de manœuvre pour continuer à investir au service des Chalettois sont réelles. Le mandat qui nous a été donné, c'est celui d'être innovant et de toujours rechercher le meilleur pour notre ville. Fiers de notre action collective en ce début de mandat, nous veillerons à travailler dans la continuité de notre action afin de maintenir Chalette comme ville à la pointe de l'investissement au service de ses habitants.

## Un nouvel élan pour Chalette

cyril.faure@ville-chalette.fr

Vote du budget : nous avons voté contre, malgré une amélioration de la lecture des comptes par rapport à 2021. Le fonctionnement de la nouvelle piscine va coûter 900 000 euros par an aux Chalettois et va profiter à tous, bien au-delà de notre belle commune. Dans ce sens, des démarches en amont auraient dû être discutées au sein de l'Agglomération pour soulager ce déficit. Bien évidemment, une piscine est par principe toujours déficitaire et nous n'avons pas été opposés à ce projet, mais nous regrettons le manque d'anticipation du maire qui est aussi vice-président à l'AME. Nous notons aussi que Chalette reste dans les villes les plus pauvres de France et que nous ne voyons pas dans le budget de propositions pour sortir de ce classement.

## Changement de cap pour Chalette

farah.loiseau@ville-chalette.fr

Utiliser son droit de vote représente une façon d'exercer sa citoyenneté. Il permet aux citoyen-nes de protéger leur liberté et de faire fonctionner la démocratie. Participer aux élections permet de donner son avis, de faire son propre choix sur l'avenir d'une commune, d'une région, d'un pays et donc sur son avenir à soi. L'abstention ne permet pas d'exprimer sa voix, de se faire entendre auprès des futur-es dirigeant-es. Chalette est malheureusement la ville du Loiret qui a le moins voté ; alors, pour les prochains votes, on compte sur vous.

## France insoumise

alexis.christodoulou@ville-chalette.fr

Nous remercions les 1 413 électeurs (soit 32,3 % des exprimés) qui se sont portés sur le bulletin de vote Mélenchon à Chalette. Mélenchon est en tête à Chalette ; c'est son meilleur score de tout le Loiret. Au niveau national, il a manqué quelque 400 000 voix pour accéder au second tour. La lutte continue pour le rassemblement sur le programme de l'Union populaire, afin de répondre à l'urgence climatique et sociale. Pour le partage des richesses : augmentation des salaires, retraite à 60 ans... Pour engager une planification écologique. Pour assurer un avenir digne aux jeunes avec l'instauration d'une allocation d'autonomie. Pour passer à une 6ème République plus démocratique. Pour déployer des services publics de qualité et de proximité.

## Ensemble, écologistes et solidaires

kasim.balaban@ville-chalette.fr

Texte non parvenu

## Canal plus et Parc des Princes pour l'USC football



Les féminines de l'USC devant l'entrée du Parc des Princes

Le 6 avril dernier, une petite quinzaine de jeunes de l'US Chalette ont assisté à la grande soirée de la Ligue des champions sur Canal+, soirée qui aura vu l'attaquant français Karim Benzema, comme lors du match contre le PSG, réaliser un triplé, cette fois face à Chelsea.

Avant leur entrée dans les studios, les jeunes ont eu la chance de croiser l'ex star du Paris-Saint-Germain et de l'équipe de France, Nicolas Anelka. Pour cette sortie, ils étaient accompagnés de Bocar Konté, l'entraîneur des seniors et responsable de l'école de football à l'US Chalette.

Une semaine plus tôt, c'est la nouvelle équipe féminine de l'USC qui avait eu droit à sa sortie au Parc des Princes, et ce, à l'occasion du quart de finale retour de la Ligue des champions féminine entre le Paris-SG et le Bayern Munich.



Devant Canal plus



Rencontre avec Nicolas Anelka !

## 200 participants pour le championnat du Loiret de BMX



Le 30 avril dernier, le Guidon chalettois a accueilli sur sa piste BMX le championnat du Loiret. Deux-cents pilotes, des pré-licenciés aux « cruisers », des cinq clubs du département, à savoir le Bi-Club Chapellois, Free Bike Dampierrois, BCCQB-BMX Quiers-sur-Bézonde, Olivet Bicross et le Guidon chalettois se sont affrontés pour décrocher le titre de champion.

### Naissances :

- Mougny DIOMANDE
- Ilann VITRÉ
- Fezza CELIK

### Mariages :

- Semra GÜREL et Mustafa CAMPINAR
- Sophia REINHARD et Abraham BRAC

### Décès :

- Andrée GOFFIN
- Antonia SANCHEZ-MARTIN (ZAMARRENO-GARCIA)
- Claude GADO
- Yvette MERCIER (BERGEER)
- Sylvain EHANNO
- Jessica SAVREUX
- Jeannine GARREAU (GRAVIER)
- Nicole BELLAMY (GARNIER)
- Mohamed ALOUI
- Evelyne RAGOUGNEAU (ELOÏ)
- Roger LANCELOT
- Alexandre CHABOURINE
- Jeannine LOUKAWSKI (SICCO)
- Andrée ROUSSEAU (MAY)
- Françoise ROUSSEAU (PÉRON)
- Zohra BOUTAGHOU (BOUCHEBOUT)
- Félicité MASSOCCO (BILLET)

## À NOTER



### La meilleure baguette Tradition de la région Centre-Val de Loire est chalettoise !

Après avoir remporté le prix de la meilleure baguette tradition française du Loiret en novembre 2021, Quentin Lemonnier, boulanger dans le quartier du Bourg, vient de décrocher, le 12 avril dernier, ce même concours mais cette fois au niveau régional.

Il concourra pour le titre national lors de la Fête du pain qui se déroulera sur le parvis de Notre-Dame de Paris, du 16 au 18 mai prochain.

Un concours ô combien prestigieux puisque le vainqueur sera chargé de livrer le pain à l'Élysée pendant un an !

## À L'AFFICHE



5, rue de la Forêt - Chalette - 02 38 93 17 96 www.facebook.com/lehangar45/

## RENDEZ-VOUS

**Animation bébés lecteurs** : découverte du livre à travers des albums pour les tout-petits jusqu'à 3 ans. **Samedi 21 mai** à 10h30 à la médiathèque de Chalette.

Ateliers de l'**Espace numérique** de la médiathèque le mardi et le samedi de 10h à 11h30.  
• **Extensions en thèmes du navigateur** : mardi 10 et samedi 14 mai.  
• **Réserver ses vacances en ligne** : mardi 17 et samedi 21 mai.

**Ludothèque** : après-midi ludique pour les personnes âgées jeudi 2 juin, de 14h à 16h.

**Musée d'école Fernand-Bouttet**  
• **Leçon de choses** : samedi 14 mai à 15h avec les AEC.  
• **Portes ouvertes** le jeudi 26 mai de 10h à 12h et de 14h à 17h.

**Permanence de l'avocat conseil** vendredi 13 mai de 14h à 17h à l'Hôtel de Ville.

**28<sup>e</sup> commémoration du génocide contre les Tutsi** avec Ibuka, dimanche 15 mai à 11h, square Chevtchenko (rue de la Folie - Chalette).

**Conseil municipal** mardi 24 mai, 20h30 à la mairie.



Collecte des déchets avec les enfants du CME **samedi 4 juin** à 10h, éco-quartier Kennedy.



**Brocante du Bourg** **jeudi 26 mai** de 8h à 18h devant la mairie

**SOIRÉE CABARET**  
CHEZ LES CROQUEURS DE PAVÉS

ENTRÉE À PRIX LIBRE

14 RUE ROGER SALENGRO  
CHALETTE

BUVETTE ET RESTAURATION

06 79 37 80 46

**SAMEDI 14 MAI À 20H**

**22<sup>e</sup> FÊTE MONDIALE DU JEU**

Journée **PIQUE-NIQUE & JEUX**

GRATUIT - **SAMEDI 21 MAI**

10h - 18h à la ludothèque

1, avenue Jean Jaures - Chalette sur Loing - 02 38 98 64 07 - www.ludotheque.chalette.fr

Vie culturelle  
**EN PIED D'IMMEUBLE**

**20 MAI**  
Quartier du lancy

A PARTIR DE 17H

19H30 : REPAS À PARTAGER

RUE PAUL PAIN-LEVÉ, CHALETTE

21H : SPECTACLE

02 38 89 12 00

**LUDOTHÈQUE** Pique-nique

**SAMEDI 2 JUIN**  
DE 10H À 18H

JEUX EXTÉRIEURS  
JEUX INTÉRIEURS

CHACUN APORTE SON PIQUE-NIQUE

CONFIRMER SA PRÉSENCE AVANT LE 30 MAI AU  
02 38 98 64 07

**rejoignez Le mouvement !**  
QUINZAINE-COMMERCE-EQUITABLE.ORG

22<sup>e</sup> édition  
**LA QUINZAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE**  
du 7 au 22 mai 2022

**FÊTE DU PRINTEMPS DE L'AMAPP DU LOING**

**Vendredi 13 mai**  
De 18h30 à 21h

Maison des associations  
32 rue Debussy, CHALETTE-SUR-LOING

Venez retrouver nos producteurs locaux habituels de l'AMAPP du Loing lors de la Fête du printemps ! Pour l'occasion de nombreux autres producteurs seront présents lors de cette soirée pour vous proposer des produits variés : sorbets, tissus, cidres, vins, chocolats...

**JOURNÉE CHAMPÊTRE XXL !**

**Samedi 21 mai**  
De 8h30 à 23h

De la FOURCHE à LA FOURCHETTE  
Rue Jean Lamy, CHALETTE-SUR-LOING

Le temps d'une journée, votre ferme maraîchère urbaine se transforme pour accueillir dans ses champs une multitude d'exposants et d'animations jusqu'au bout de la nuit ! Cafés, thés, crêpes, confitures, cosmétiques... Et bien d'autres produits vous attendront au cours de cette journée animée. Venez sur le champ !

#EQUITABLEPARTOUT